



# ASCGM

ASSOCIATION SCOLAIRE • LE CHÂTELARD • GRANGETTES • MASSONNENS

## **Procès-verbal de l'Assemblée des délégués des communes pour la constitution de l'Association scolaire Le Châtelard, Grangettes, Massonnens ASCGM**

**Assemblée du 16 janvier 2023  
A l'Auberge de l'Union à Massonnens**

Sont présents :

Présidente	Mme Géraldine Menétrey
Secrétaire	Mme Camille Castella
Caissière	Mme Nathalie Morel
Membres du comité	M. Jacques Andrey, Vice-président M. Olivier Rey
Délégués des communes	M. David Fattebert, Syndic, Le Châtelard M. Christophe Menétrey, Syndic, Grangettes M. Joseph Piller, Syndic, Massonnens Mme Anne Oberson, Conseillère communale, Le Châtelard M. Philippe Roch, Conseiller communal, Grangettes M. Kilian Deillon, Conseiller communal, Massonnens M. Willy Gobet, Commission financière, Grangettes M. Gian Paolo Eccel, Commission financière, Massonnens

### **1. Accueil et constitution de l'Assemblée**

Au nom de la commune de Massonnens, Mme Géraldine Menétrey ouvre l'assemblée à 20h04 et souhaite la bienvenue à chacun.

C'est en tant que Présidente de l'ancien Comité Inter-Ecoles qui est abrogé par cette nouvelle association qu'elle a le plaisir de présider cette assemblée constitutive.

Elle emprunte ces quelques mots d'Henri Ford « Se réunir est un début, Rester ensemble est un progrès, Travailler ensemble est la réussite. » afin de souligner les résultats obtenus lors des

assemblées communales de décembre 2022 par l'acceptation à l'unanimité des statuts de la nouvelle association. C'est un signal fort de volonté des citoyens d'avancer ensemble dans la construction d'une nouvelle école.

Mme Géraldine Menétrey annonce qu'elle est ravie de poursuivre le travail dans ce but commun en mélangeant les couleurs communales pour créer des synergies de compétences.

Mme Géraldine Menétrey déclare l'assemblée valablement constituée conformément à l'article 10 des statuts validés en assemblées communales en décembre 2022.

Elle excuse ce soir Mme Cindy Delabays, directrice des écoles du cercle scolaire, retenue par une autre obligation.

M. Christophe Menétrey est nommé scrutateur et en est remercié.

## **2. Approbation de l'ordre du jour**

Mme Géraldine Menétrey donne lecture de l'ordre du jour et précise que les points 5 « Nomination de la Secrétaire » et 6 « Nomination de la caissière » sont, selon les statuts de l'association, attribués par le comité directeur.

Aucune remarque n'étant formulée par l'assemblée, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

## **3. Election des membres du comité**

Les délégués communaux au Comité Inter-Ecoles qui a précédé cette association pour la gestion du Cercle scolaire se proposent de poursuivre leur activité et fonction dans la nouvelle structure. Il s'agit de Mme Géraldine Menétrey, Présidente, M. Jacques Andrey, Vice-président et M. Olivier Rey, membre.

Tous les trois sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

## **4. Election des membres de la commission financière**

Mme Géraldine Menétrey annonce que selon les statuts, chaque commune membre propose un des trois membres de la commission financière. Il s'agit de M. Willy Gobet pour la commune de Grangettes, M. Gian Paolo Eccel pour la commune de Massonnens et Mme Anne Oberson pour la commune de Le Châtelard.

Tous les trois sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

## **5. Nomination de la secrétaire**

Mme Géraldine Menétrey annonce que Mme Camille Castella, secrétaire de la commune de Grangettes, de l'ancien Comité Inter-Ecole et de la direction de l'école pour le cercle scolaire est proposée pour le secrétariat.

Elle est élue à l'unanimité par l'assemblée.

## 6. Nomination de la caissière

Mme Géraldine Menétrey annonce que Mme Nathalie Morel, secrétaire de la commune de Massonnens et secrétaire du groupe de travail « école » est proposée pour la trésorerie.

Elle est élue à l'unanimité par l'assemblée.

## 7. Divers

### Finances

Mme Géraldine Menétrey indique qu'il n'y a actuellement pas de règlement des finances pour l'association en raison d'un délai trop court entre l'acceptation des statuts et l'assemblée constitutive. Il sera proposé à la prochaine assemblée des délégués, de même que la proposition d'un organe de révision. Dans cette attente, le règlement sur les finances cantonales est de vigueur.

### Séance d'information

Mme Géraldine Menétrey annonce qu'une soirée d'informations sur le projet « école » aura lieu le mercredi 29 mars 2023 au restaurant du Lion d'Or au Châtelard pour toute la population des trois communes.

### Proposition de logo

Mme Géraldine Menétrey présente le logo choisi pour représenter l'association. Il est aux couleurs des trois communes, d'un style épuré et simple mais efficient et efficace comme le souhaite l'association. L'idée dans cette réalisation a été de marquer l'unité des trois communes dans un seul et même cercle. Elle en profite pour remercier Kilian Deillon pour sa conception.

Mme Géraldine Menétrey donne alors la parole à l'assemblée pour d'éventuelles remarques ou questions.

La parole n'étant plus demandée, elle remercie toutes les personnes présentes pour la confiance accordée et déclare l'assemblée close à 20h20.

La Présidente  
Géraldine Menétrey

La Secrétaire  
Camille Castella